

Réunion de bureau Lyon, le 8 septembre 200

Participants : Joël Possich, Bernard Lips, Eric Lefèbre, Michel Baille, Claude Mouret, Daniel Chailloux, François Jovignot, Claude Roche et Laurent Mangel (pour les points 3 à 7)

La réunion commence à 9 h au pôle de Lyon.

1. Transfert de Spelunca librairie

Suite à la réunion de bureau du 30 juin 2001, le projet de transférer Spelunca librairie à Lyon a été étudié.

Rappelons que Spelunca librairie est installé dans des locaux à Marseille. Une partie des locaux (caves) appartiennent à la fédération et une autre cave est en location. Gérard Propos souhaitait l'embauche d'un emploi jeune pour aider à la vente par correspondance. L'impossibilité de faire travailler un employé dans les locaux abritant le stock de livres a amené le bureau à envisager un transfert sur Lyon. L'idée a été soumise à Gérard Propos qui, après réflexion, s'est déclaré favorable à un tel transfert.

Le 29 août 2001, une réunion au pôle de Lyon (Gérard Propos, Joël Possich et Bernard Lips) a permis d'étudier les modalités d'un tel transfert et les possibilités d'aménagement.

La grande salle de travail (celle donnant sur la façade) devra être aménagée par la pose d'une cloison. La longueur des rayonnages qu'il sera possible d'installer sera équivalente à celle actuellement disponible à Marseille. Par ailleurs, une petite partie du sous-sol (descente d'escalier et base de l'escalier pourra être mis hors d'eau par la pose d'un plancher surélevé.

Les travaux envisagés sont présentés, sur site, aux membres du bureau. Claude Mouret suggère d'étudier la possibilité la permutation de la bibliothèque et de la librairie. Cette possibilité ne modifie en rien les travaux à réaliser et devra être effectivement être étudiée en détail.

La décision formelle du transfert de la librairie et du démarrage des travaux devra être prise par le CD. En cas d'accord, ce transfert devra s'effectuer avant la fin de l'année pour permettre un démarrage correct en 2002 (après inventaire du stock).

Le calendrier prévisionnel est défini ci-dessous :

- * Les travaux pourraient se faire vers le mois de novembre (trois jours de travaux).

- * Inventaire du stock, formation du personnel à Marseille et préparation du déménagement.

- * Déménagement en décembre (arrêt des ventes).

- * Réouverture de la bibliothèque début 2002.

Il est important de mettre en place la gestion informatique de la librairie à l'occasion de ce déménagement.

Nous sommes en attente des devis : cloisons et électricité, sous-sol, rayonnages. Il faut s'attendre à un coût de l'ordre de 80 kF à 150 kF (pour garder une fourchette large).

L'économie attendu sera l'arrêt de la location des locaux à Marseille et à terme, la vente des locaux dont la Librairie est propriétaire

Pour gagner du temps, le CD sera consulté par courrier selon la procédure adoptée lors de la réunion de CD de mars 2001 (discussion par courrier électronique). Les informations complètes seront fournies aux membres du CD dès réception des devis.

2. Recrutement de deux employés sur Lyon

Aujourd'hui, il ne reste que deux employés au pôle : Monique Rouchon (qui reprend le travail le 10 septembre après un congé maladie) et Laurent Mangel.

Mireille Vo a démissionné (départ début septembre) et une procédure de licenciement est en cours pour Marie-Claude Fontaine.

Deux contrats emploi-jeunes sont suspendus. Ils se terminent à la fin de l'année 2003.

Suite à un appel de candidatures (ANPE, maisons d'intérim et site internet de recrutement), huit personnes se sont déclarées intéressées et une première série d'entretiens d'embauche a eu lieu le 28 août (Joël Possich, Bernard Lips). Seuls deux candidats se sont présentés et la personne envisagée n'a pas donné suite à la proposition d'embauche.

Joël Possich a entendu deux nouveaux candidats depuis cette date. L'une des personnes semble avoir un profil intéressant.

3. Organisation du pôle

Joël Possich n'est pas satisfait de l'organisation actuelle. Il constate que le temps de travail des employés est largement occupé par la gestion quotidienne de l'urgence. Nos employés n'ont pas le temps de s'occuper de développement ce qui ne permet ni d'élargir la gamme des services proposés aux fédérés ni de développer des outils pour gagner finalement du temps pour les tâches quotidiennes. Par ailleurs, le déménagement et la gestion de la librairie ainsi que le développement de la bibliothèque vont induire de nouvelles charges. Pour permettre dans l'avenir de répondre aux demandes des fédérés et permettre un véritable

développement du pôle, il est nécessaire de revoir en profondeur son fonctionnement.

Michel Baille pose la question de l'utilité d'embaucher deux personnes. Il craint une augmentation de la charge salariale qui est déjà élevée pour la fédération. En fait, la question se posera essentiellement lorsque les emplois-jeunes arriveront au terme de leur contrat.

Une longue discussion permet de lister les tâches à effectuer et à imaginer une répartition de ces tâches sur quatre postes. Il semble indispensable de nommer un responsable du pôle en mesure de répartir le travail.

- 1 poste : organisation, gestion du personnel, développement informatique, remise à niveau de la bibliothèque, harmonisation du calendrier des stages, gestion du site internet, pilotage de la campagne d'adhésion, gestion des régions décentralisées, intervention sur stages nationaux et préparation des stands lors des congrès.
- 1 poste : secteur enseignement (gestion des stages EFS, EFC, EFSP), gestion courante de la bibliothèque, CREI.
- 1 poste : gestion des adhérents, coupons d'initiation, reproduction, statistiques, annuaire, accueil, réception courrier.
- 1 poste : librairie, gestion des dossiers pédagogiques, calendrier des stages, gestion et développement des abonnements, catalogue, aide aux envois, mise en ligne du catalogue.

En fait, la liste des missions à remplir est difficile à faire. Le travail demandé par une commission dépend souvent de l'équipe de bénévoles en charge de la commission. Par ailleurs, le travail est souvent fluctuant et saisonnier (par exemple la gestion des adhérents demande essentiellement du travail de décembre à février). Il est important que le personnel reste polyvalent. Les définitions de ces postes ne doivent pas être considérées comme figées.

Remarque : En cours de discussion, le problème du tarif de reproduction, qui n'a pas été actualisé depuis longtemps, a été abordé. Eric Lefèbvre propose d'établir un tarif qui servira à établir le coût d'un travail de reproduction, ce coût sera alors supporté par les bénéficiaires.

4. Campagne de cotisation 2002

Les documents envoyés aux clubs ont été revus par Claude Roche et Hakima Slimani. Ce travail a permis de synthétiser et de mettre à jour les documents envoyés l'année dernière. Un long travail en équipe permet de détecter un certain nombre de corrections à effectuer. La liasse envoyée aux clubs comportera :

- Un courrier d'accompagnement,
- Un document de quatre pages reprenant des informations générales. Un texte spécifique sera envoyé aux membres individuels,
- Le Mémento des garanties,
- Le listing pré-rempli des anciens adhérents
- une fiche « Nouvel adhérent club »,
- une fiche « Renouvellement cotisation membre individuel »,
- Une fiche « Récapitulatif cotisations du club et des membres »,
- Une fiche « Demande de licence temporaire »,
- Un appel à information pour le Descendeur,
- Une publicité pour l'abonnement à Spelunca,
- Une publicité des ouvrages à vendre.

Remarque : Depuis deux ans, une nouvelle loi fiscale permet, dans certaines conditions, d'assimiler les cotisations des associations culturelles et sportives à des dons. Bernard Lips signale que cette déduction est acceptée par les services fiscaux du Rhône, de l'Isère et d'autres départements pour de nombreux spéléos (y compris pour les cotisations aux clubs). Cette déduction semble cependant refusée dans d'autres départements.

Daniel Chailloux et Bernard Lips vont se renseigner sur cette possibilité. En cas de réponse positive, il sera indispensable de rajouter cette information. Il semble que le texte, assez flou, soit laissé à l'appréciation des centres d'impôts.

5. Publicité pour une assurance automobile

Notre courtier d'assurance se propose d'envoyer à tous nos adhérents une publicité concernant une assurance automobile. En contrepartie, il financera l'envoi d'un Mémento du dirigeant (contenant le cahier de l'assurance et le classeur des règlements) à l'ensemble des clubs.

6. Inauguration du pôle

L'inauguration du pôle se fera lors de la prochaine réunion de CD.

* Il reste un important travail de rangement et de nettoyage du sous-sol. Une réunion (Jean-Philippe Grandcolas, Fabien Darne, Jacques Orsola, Bernard Lips) est prévue le mardi 11 septembre pour définir précisément les aménagements à effectuer ainsi que le calendrier des travaux. Un appel sera lancé aux spéléos lyonnais.

* Le personnel devra également faire le rangement du rez-de-chaussée.

* Par ailleurs, Joël Possich a pris contact avec un traiteur pour une centaine de personnes et François Jovignot se charge de trouver un fournisseur pour l'achat du vin.

* Daniel Chailloux se chargera d'avertir les médias (radios et presse locale)

* Claude Roche nous informe des personnalités qu'il compte inviter.

* Daniel Chailloux présente le carton d'invitation réalisé pour cette occasion.

* Enfin, l'annonce de l'inauguration devra être mise sur le site fédéral.

7. Mise en réseau des ordinateurs

La mise en réseau des ordinateurs est indispensable aussi bien sur Paris que sur Lyon. Le câblage existe à Lyon mais devra être mis en place à Paris. Quelques devis ont été demandés. Le prix de l'installation est très élevé et varie dans des fourchettes considérables.

En fait le travail devrait être à la portée d'un bénévole et Eric Lefèbre lancera un appel sur la liste pour trouver des volontaires pour suivre ce dossier.

8. Information concernant le congrès UIS

Claude Mouret fait un compte rendu du congrès UIS de Brasilia. La délégation française a animé un stand qui a eu beaucoup de succès.

Le succès n'a cependant pas été au rendez-vous lors du vote concernant le choix du pays organisateur du prochain congrès. A notre grande déception, les délégués UIS ont choisi Athènes contre Pau, par 25 voix contre 11, pour l'organisation du prochain congrès en 2005.

Il ne nous reste plus qu'à féliciter sportivement nos collègues grecs.

Par ailleurs :

* Claude Mouret a été élu à un poste de secrétaire-adjoint.

* Marcel Meyssonier reste président à la commission enseignement.

* Paul Dubois reste président à la commission des cavités aménagées pour le tourisme.

* Philippe Drouin reste président à la commission des grandes cavités.

* Christian Dodelin est le président-adjoint de la commission secours.

Un compte rendu du déroulement du congrès sera envoyé aux membres du comité directeur.

9. Journée nationale de Spéléologie

Il est important de passer à la vitesse supérieure pour l'organisation de la journée nationale de la spéléologie qui se déroulera le 6 octobre 2002. Un article devra être publié dans la prochaine lettre de l'Elu et dans le prochain Spelunca. Le but sera de récolter une première liste de projets envisagés par nos diverses structures. Il est envisageable de confier une mission d'organisation de cette Journée Nationale de la Spéléologie à un CTR.

François Jovignot contactera Laurence Tanguille pour suivre le dossier.

Bernard Thomachot se propose de créer et d'animer une vitrine sur le site FFS.

10. L'année de la chauve-souris

François Jovignot assistera aux assises de l'environnement. Les actions prévues pour l'année de la chauve-souris devront être définies lors de ces assises. Une mission dans le cadre de ce projet pourrait être confiée à Marcel Meyssonier.

11. Point sur les comptes 2001.

Les subventions obtenues du ministère Jeunesse & Sports atteignent 1,860 MF. Elles sont supérieures (à périmètre équivalent) de 12% au budget 2001, et de 15% à la subvention 2000. Ceci permettra d'envisager quelques actions qui n'étaient pas prévues.

Malgré quelques retards dans la remise des documents, la prise en charge par le siège de la comptabilité des commissions se passe plutôt bien. La comptabilité siège + commission est à jour au 30 juin 2001.

12. Demande de statut d'expédition nationale

L'expédition "Exploration sous la Jungle" organisée par le CSR Midi-Py en Papouasie - Nouvelle-Guinée a demandé le statut d'expédition nationale. La demande date de janvier 2001 mais la réponse avait été différée pour attendre la redéfinition de ce statut et les nouvelles procédures d'attribution. La limite de candidature pour le statut d'expédition nationale pour 2002 avait été fixée au 1er juillet lors de la réunion du Comité Directeur du mois de mars. La candidature de "Exploration sous la jungle" est la seule reçue pour l'année 2002.

La direction nationale de la CREI donne un avis favorable pour l'attribution de ce statut à cette expédition. Par ailleurs, compte tenu de la date prochaine de départ, la CREI souhaite que la réponse officielle soit donnée le plus rapidement possible.

Le bureau décide de soumettre ce statut au vote par mail aux membres du comité directeur. Bernard Lips enverra un message aux membres du CD pour organiser le vote selon la procédure en vigueur.

13. Plaquette et dossier partenaire

La maquette de la plaquette partenaire, réalisée par Stéphane Maréchal et Daniel Chailloux, est prête pour une ultime correction. Un devis sera demandé à un imprimeur pour un tirage de 150 à 500 exemplaires. Bien que le délai soit court, il est envisagé d'éditer cette plaquette pour l'inauguration des locaux.

Par ailleurs, Michel Baille continue à corriger le dossier partenaire. Il communiquera le fichier pour correction aux membres du bureau d'ici peu.

14. Le classeur des règlements et des procédures

Bernard Lips distribue une première version du classeur des règlements et des procédures. Cette maquette doit être corrigée par les membres du bureau pour un nouveau tirage qui sera distribué aux membres du CD en octobre. Il faudra essentiellement corriger et compléter les chapitres « Procédures » et « Conventions ».

La date limite des corrections par des membres du bureau est fixée au 8 octobre.

Une nouvelle version sera distribuée aux membres du Comité Directeur lors de la réunion le 20 octobre.

15. Décret d'application de la loi concernant l'encadrement

Un projet de décret d'application de la loi concernant l'encadrement a été envoyé par le MJS. Ce décret sera discuté lors de la réunion le 18 septembre. Jean-Pierre Holvoet et Claude Roche participeront à cette réunion.

Dans ce texte, la spéléologie est classée comme une activité à environnement spécifique.

L'article 9 indique que les formations pour les brevets d'état sont forcément réalisées dans les CREPS.

De fait, ce décret n'a aucune incidence sur l'encadrement par des bénévoles. Le seul point qui reste important à discuter concerne la validation des acquis. Une telle validation permettrait à des cadres fédéraux de faire état de leur expérience d'encadrement en tant que bénévole pour alléger, tout ou partie, la formation professionnelle.

16. Délégation communication

Daniel Chailloux continue à assurer la communication vers l'extérieur. Par contre les personnes contactées pour former un groupe développant cette mission n'ont pas répondu (mise à part Thierry Saunier représentant l'EFC).

Par ailleurs, Bernard Thomachot essaie de constituer un groupe s'occupant de la communication interne.

Joël Possich va relancer ce dossier qui sera débattu lors de la prochaine réunion du CD.

17. Demande du spéléo club de Béziers

Le Spéléo Club de Béziers pose le problème du classement des grottes "sensibles" et de la reconnaissance des inventeurs. Ce classement est actuellement effectué par les DIREN (Direction Régionales de L'Environnement et de Nature) qui travaillent sans aucune collaboration avec la fédération.

Michel Renda, président du S. C. Béziers souhaite sensibiliser le bureau à ce problème. Il propose une réunion avec la visite d'une cavité sensible en vue de préparer une réunion avec la DIREN régionale.

Joël Possich indique qu'il est difficile pour le bureau de traiter l'ensemble des affaires locales. Par contre, une demande d'entrevue est faite auprès du ministère de l'environnement. Une telle entrevue devra être l'occasion d'aborder le problème dans son ensemble.

18. Divers

Diverses réunions importantes auront lieu dans des deux prochains mois :

* 19 septembre : réunion au ministère de la Jeunesse et des Sports avec Mme le ministre Marie Georges Buffet (Joël Possich et Claude Roche).

* 3 octobre, Joël Possich et Claude Roche emmèneront Jean-François Lamoure, conseiller technique sport de Jacques Chirac et peut-être d'autres conseillers techniques de l'Elysée à l'aven d'Orgnac.

* 8 octobre : suite à une demande d'entrevue auprès du ministre de l'intérieur, entrevue avec M. Sapin, directeur de la sécurité civile (Joël Possich, Claude Roche et Christian Dodelin).

Enfin rappelons quelques dates de réunion interne.

* Les Assises de l'environnement se tiendront le 6 et 7 octobre

* Les journées de l'EFC se tiendront les 13 et 14 octobre

* Les journées de l'EFS se tiendront le 10 et 11 novembre dans le Lot

* La réunion des présidents de région se tiendra à Paris le 24 et 25 novembre

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 20h.